



MARDI 20 OCTOBRE mise à jour à 12h56

actualités générales

Réforme des collectivités territoriales: les annonces de Nicolas Sarkozy en direct

Créé le 20.10.09 à 07h33 | Mis à jour le 20.10.09 à 11h59 | 159

POLITIQUE - En déplacement à Saint-Dizier (Haute-Marne), le président de la République doit annoncer la création des conseillers territoriaux et de métropoles régionales, ou encore l'achèvement de l'intercommunalité...

LIVE

[Cliquez ici pour rafraîchir cet article](#)

12h55: Le président de la république résume sa réforme: «commune intercommunalité d'une part, région-département d'autre part», avec «un réseau de métropoles».

12h55: «oui on cumule les difficultés avec la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale», reconnaît Nicolas Sarkozy.

12h52: Nicolas Sarkozy reprendre son couplet traditionnel sur la réforme «Si j'avais du arrêter les réformes à chaque fois que quelqu'un n'est pas content, je ne les aurais même pas imaginées.» Et il prévient «que les choses soient claires: de l'immobilisme, il n'y en aura pas».

12h48: Les métropoles seront créées «sur le principe du volontariat.» Il y aura deux catégories. D'abord des «métropoles d'un seul tenant», qui doivent compter plus de 450.000 habitants et pourraient exercer les compétences du département et de la région. Ensuite les «métropoles multipolaires», dit-il en citant le projet «Nancy-Metz-Thionville-Epinal», qui mutualiseront leurs moyens, avec la coordination de la Datar, organisme d'Etat chargée de l'aménagement du territoire.

12h45: Réunionification de la Normandie? Nicolas Sarkozy appelle à prendre en compte «le fait métropolitain». Selon lui, les villes françaises sont trop peu connues à l'étranger «faute d'existence politique». «Vu de n'importe quel endroit du monde, les frontières du Calvados, de l'Orme ou de la Seine-Maritime, n'ont pas de sens, tout comme l'existence de la Haute et de la Basse-Normandie». Le président envisage-t-il une réunification des deux régions.

12h45: Le président de la république enjoint les collectivités locales à prendre leur part dans la réduction de la dette. «Si en même temps on supprime des emplois dans l'Etat mais qu'on en crée autant sinon plus dans les collectivités locales...»

12h43: La compensation de la taxe professionnelle, autrement dit du manque à gagner pour les collectivités locales, est à l'étude au Parlement.

12h42: Nicolas Sarkozy prévoit en conséquence une réforme de la fiscalité locale, un sujet «gelé depuis trente ans».

12h39: Apocalypse. Selon lui, l'économie à espérer de la suppression de la taxe professionnelle est de l'ordre de 6 milliards d'euros. Le président met en garde contre des jours sombres si ce n'est pas le cas: «le jour où toutes les entreprises auront quitté le territoire pour aller produire ailleurs, quelle sera la base de votre taxe professionnelle?»

12h39: «Il faut supprimer la taxe professionnelle, c'est une réforme urgente sur laquelle je ne céderai pas».

12h37: Nicolas Sarkozy propose également que les conseillers communautaires soient élus au suffrage universel à l'occasion des municipales. Ils propose également que **la parité soit obligatoire dans les liste pour les municipales de 3.500 à 500 habitants**, ce qui n'était pas le cas avant.

12h36: «On oblige les communes à adhérer à des syndicats pour bénéficier d'aides», dit Nicolas Sarkozy, qui veut interdire cette mesure.

12h33: «36.600 communes, 15.900 syndicats communaux», selon Nicolas Sarkozy, «on est passé d'un émiettement à un autre». Depuis 1992, les effectifs des établissements de coopération à fiscalité propre ont augmenté de 64%, tandis que le nombre d'employés municipaux a augmenté de 3%. Selon Nicolas Sarkozy, «les économies d'échelles» espérées de l'intercommunalité se sont faites attendre.

12h31: Il y aura toutefois «des exceptions», notamment pour «les compétences utilement partagées, comme le tourisme». Au coeur du système, seule la commune aura la «compétence générale», c'est à dire la plus large, et indéfinie. En revanche les compétences des régions et des départements seront définies clairement.

12h29: «C'est un déni de démocratie que de ne pas permettre aux électeurs de savoir qui fait quoi, qui est responsable de quoi». Il cite notamment les «20 milliards d'euros» de dépenses réalisées par les régions et les départements dans des domaines où ils sont tout deux compétents. On ne sait pas exactement d'où sort le chiffre.

12h28: Une partie des sièges - 20% - sera toutefois attribuée à la proportionnelle. La voix d'un électeur qui a voté pour un candidat qui n'est pas élu sera également comptée pour attribuer les sièges. Ce scrutin est «inspiré d'une proposition de Léon Blum en 1926, et repris dans une proposition du parti socialiste en 1972», note avec gourmandise Nicolas Sarkozy;

12h25: Les conseillers territoriaux seront élus au «scrutin uninominal majoritaire à un tour». Autrement dit, les deux camps, droite et gauche devront être rassemblés, puisqu'il n'y aura pas de deuxième tour.

12h22: «La création du conseiller territorial va réduire de moitié le nombre d'élus locaux dans les régions et les départements. De 6.000, on va passer à 3.000», explique Nicolas Sarkozy. C'est une partie du problème pour les élus locaux. «je n'en fait pas un argument décisif, mais enfin si ça peut permettre un moindre coût pour le fonctionnement de la démocratie locale, je ne voit pas au nom de quoi on pourrait s'en excuser.»

12h21: «Il faudra conduire une refonte de la carte cantonale». Après le redécoupage des circonscriptions, le redécoupage des milliers de cantons que compte la France est au programme.

12h20: Selon Nicolas Sarkozy le conseiller territorial pourra gérer la région et le département, «non pas sur le mode de la concurrence, mais sur celui de la complémentarité».

12h19: «le premier pilier» de la réforme sera la création d'un poste de conseiller territorial, qui sera élu à la fois au conseil régional et au conseil général.

12h18: «Les adversaires de la décentralisation ce sont les partisans d'un immobilisme qui ignore cette complexité»

12h17: «Surenchère», «saupoudrage, quand ce n'est pas simplement du clientélisme». Nicolas Sarkozy dénonce une population «exaspérée», et des élus «ulcérés».

12h15: Le président de la république évoque «6.000 emplois publics en plus», alors que l'Etat en a selon lui «supprimé 30.000». «Comment voulez-vous qu'on s'en sorte?» lance-t-il.

12h14: «Dans l'enthousiasme général, on a multiplié les structures», dit le président, évoquant un «écheveau de complexité».

12h08: Nicolas Sarkozy dénonce un «procès d'intention» dans les critiques qui l'accusent de vouloir diminuer le pouvoir des collectivités locales.

12h05: La leçon d'histoire continue. Le président de la république brosse une histoire rapide de l'administration française. «Voilà un point commun entre la monarchie et la révolution. Tout deux étaient d'abord des centralisateurs.» Il évoque notamment le refus de mettre en place des taxes locales, assimilées à du «séparatisme».

12h03: Après les rois, la révolution. La mise en perspective historique aborde maintenant la création des départements, à la révolution. «Dans leur empressement à asseoir la souveraineté de la nation, il fallait aux révolutionnaires la volonté d'abolir les anciennes provinces et d'abolir les particularismes locaux: ce fut l'objet des départements.»

12h: Rappel historique pour commencer. «Pendant des siècles, le centralisation a caractérisé l'histoire politique et administrative de notre pays», explique en introduction Nicolas Sarkozy. Il cite notamment les rois de France qui pour renforcer leur pouvoir ont refusé l'émergence d'un pouvoir local.

11h55: Manifestement, le planning présidentiel accuse un peu de retard, le discours n'a pas encore commencé.

Le point avant le discours

Simplification et économies. Ce sont les deux objectifs de la réforme des collectivités territoriales, que va présenter Nicolas Sarkozy dans ses grandes lignes ce mardi midi à Saint-Dizier, dans la Haute-Marne.

Véritable paquet législatif, cette réforme sera présentée dès mercredi au Conseil des ministres. «Avec ce passage en conseil des ministres, une première étape de ce vaste chantier sera franchie», a estimé le secrétaire d'Etat aux collectivités, Alain Marleix.

Les étapes suivantes seront le début de l'examen des différents textes par le Sénat, avant la fin de l'année, puis leur adoption par le Parlement avant l'été 2010. Le Parlement aura ensuite une année pour voter le texte concernant la clarification des compétences. La véritable mise en place de la réforme aura lieu en mars 2014, pour la première élection des conseillers territoriaux qui siégeront à la fois dans les conseils départementaux et les conseils régionaux.

Création de conseillers territoriaux

Le président doit notamment annoncer la création de conseillers territoriaux, l'une des recommandations du [comité Balladur](#). Pour le gouvernement, ces derniers vont «favoriser une articulation plus étroite des régions et des départements». En même temps c'est l'occasion de réduire le nombre d'élus régionaux et départementaux de 6.000 aujourd'hui, à 3.000.

Mais régions [comme départements](#) ne cessent de dénoncer la création de ce nouvel élu, estimant qu'il s'agit à terme d'une façon de supprimer leurs collectivités. La colère des élus locaux a été renforcée récemment par la disparition de la taxe professionnelle, leur principale ressource, dans laquelle ils voient la fin de leur autonomie fiscale, et un risque de recentralisation.

B.D. avec agence, E.J. pour le live

Services

Météo



Les prévisions météo chez vous et dans le monde

[voir toutes les villes](#)

Votre horoscope



Que vous réserve votre journée les astres aujourd'hui ?

[votre horoscope](#)

Rencontres



Je suis

Je cherche

Emploi

avec **mon**

Les dernières annonces sur [monster.fr](#)

[Toutes](#)